



Directives aux auteurs

Chaque texte soumis pour publication à Drogues, santé et société doit répondre aux exigences suivantes :

ÉLÉMENTS D'IDENTIFICATION

- Titre (maximum de 12 mots);
- Titre abrégé pour l'édition papier (maximum de 60 caractères, espaces inclus);
- Nom de l'auteur ou des auteurs;
- Titre d'emploi, grades universitaires et affiliation pour chacun des auteurs ;
- Coordonnées (adresse de correspondance, téléphone et courriel) du premier auteur seulement;
- Résumé français (maximum de 300 mots);
- Résumé anglais;
- Mots-clés en français et en anglais (maximum de six).

RÉSUMÉ

L'article doit être accompagné d'un résumé concis dont le contenu s'en tient aux faits (250-300 mots). Dans le cas d'une recherche empirique, il doit énoncer les objectifs de l'étude, sa structure, l'approche et la méthode retenues, les participants à la recherche, les résultats et la conclusion.

Lorsqu'il s'agit d'autres types d'articles, comme les articles de réflexion théoriques et de transfert des connaissances ou les analyses de politiques, la structure du résumé peut être différente.

Le résumé doit avoir du sens en lui-même et les auteurs doivent le présenter à part. Il est déconseillé d'y inclure des références, mais dans le cas où cela s'impose, la référence doit être complète et ne doit pas renvoyer le lecteur à la liste des ouvrages cités ou à la bibliographie. Les auteurs sont également invités à joindre une version anglaise de ce résumé.

CORPS DU TEXTE

- Texte à double interligne d'au plus 6 250 mots, excluant la bibliographie, de même que les tableaux et figures
- Police Arial, 12 points

HIÉRARCHIE DES TITRES

Bien qu'il existe plusieurs procédés typographiques pour bien hiérarchiser l'information, Drogues, santé et société préconise l'utilisation de titres et de sous-titres mis en relief soit par des majuscules, petites majuscules, minuscules, caractères gras ou taille des caractères. Le mode de présentation par numérotation n'est pas accepté.

Pour quelques exemples de modèles de présentation d'article, cliquer ici : [Houle & Raymond \(2008\)](#), [Légaré \(2008\)](#) et [Lévy & Thoër \(2008\)](#).

RÉFÉRENCES ET BIBLIOGRAPHIES

Les références doivent être incluses au texte et présentées entre parenthèses. Par ex. :

(Perreault, 2003), pour un auteur seul

(Landry & Guyon, 2004), pour deux auteurs

(Landry, Guyon & Brochu, 2001), pour trois à cinq auteurs

(Ricaurte et al., 2002), pour six auteurs et plus

Lorsque plusieurs sources sont citées simultanément dans un article, il est préférable de les placer en ordre alphabétique du premier auteur. Par ex. :

(Ciarrocchi, 2002; McCrady et al., 2002; Tremblay, Bertrand & Ménard, 2005).

La bibliographie soumise doit être conforme aux normes suivantes s'inspirant de l'APA, 6e édition.

Pour une monographie :

Nom, A. (Année). *Titre de la monographie*. Ville, Province ou État (code à deux lettres), ou le pays pour les villes situées à ailleurs dans le monde : Maison d'édition.

Nom, A., Nom, B., & Nom, C. (Année). *Titre de la monographie*. Ville, Province, État ou pays : Maison d'édition.

Par ex. :

- Giordano, Y. (2003). *Conduire un projet de recherche, une perspective qualitative*. Paris, France : Éditions Management et Sociétés.
- Miller, W. R., & Rollnick, S. (1991). *Motivational interviewing, preparing people to change addictive behavior*. New York (NY) : Guilford Press.

Pour un article :

Nom, A. (Année). Titre de l'article. *Titre de la revue, Volume(numéro), XX-XX*.

Par ex. :

- Plourde, C., Brunelle, N., & Landry, M. (2010). Faire face à l'usage de substances psychoactives au Nunavik : amalgame de traditions et pratiques modernes. *Drogues, santé et société, 9(1)*, 77-120.
- Madson, M. B., Loignon, A. C., & Lane, C. (2009). Training in motivational interviewing: A systematic review. *Journal of Substance Abuse Treatment, 36(1)*, 101-109.

Pour une thèse ou un mémoire

Nom, A. (Année). *Titre du document* (Thèse ou Mémoire selon le cas, information sur le grade), Nom de l'établissement d'enseignement.

Par ex. :

- Morin, A. (2008). *Intégration sociale et problèmes sociaux chez les Inuits du Nunavut* (Thèse de doctorat inédite), Université Laval.

Avec un lien Internet :

- Morin, A. (2008). *Intégration sociale et problèmes sociaux chez les Inuits du Nunavut* (Thèse de doctorat inédite), Université Laval. Repéré à <http://www.chaireconditionautochtone.fss.ulaval.ca/documents/pdf/These-Alexandre-Morin-2008.pdf>

Pour un chapitre dans un ouvrage collectif

Nom, A. (Année). Titre du chapitre. Dans A. Nom & B. Nom (dir.), *Titre de l'ouvrage* (p. début du chapitre-fin du chapitre). Lieu de publication : Maison d'édition.

Par ex. :

- Martin, I., Gupta, R., & Derevenski, J. (2007). Participation aux jeux de hasard et d'argent. Dans G. Dubé (dir.), *Enquête québécoise sur le tabac, l'alcool, la drogue et le jeu chez les élèves du secondaire* (p. 125-144). Québec, Québec : Institut de la statistique du Québec.

Pour un document électronique

Nom de l'organisation ou auteur. (Année). *Titre du document* [Type de document s'il y a lieu].
Repéré à <http://URL>.

Par ex. :

- Pauktuutit Inuit Women's Association. (2004). *Inuit healing in contemporary inuit society*.
Repéré à http://www.pauktuutit.ca/pdf/publications/abuse/AHFNuluaqInuitHealing_e.pdf.

Pour une publication gouvernementale

Nom de l'organisme ou du ministère (Année). *Titre : sous-titre* (Publication no xxx [s'il y a lieu]).
Lieu de publication : Éditeur.

Par ex. :

- Ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) (1992). *La politique de la santé et du bien-être*. Québec, Québec : Gouvernement du Québec.
- National Institute on Drug Abuse (NIDA) (2009). *Principles of drug addiction treatment : A research-based guide*. Second edition (NIH Publication No. 09-4180). Bethesda, Maryland : National Institutes of Health, U.S. Department of Health and Human Services.

Avec un lien Internet :

- Ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) (1992). *La politique de la santé et du bien-être*. Québec : Gouvernement du Québec. Repéré à http://publications.msss.gouv.qc.ca/acrobat/f/documentation/1992/92_713.pdf

Pour une communication entendue lors d'un congrès ou d'une conférence

Auteur, A. (Année, mois). *Titre de la communication*. Communication présentée au [à la] Nom du congrès ou de la conférence, Lieu.

Par ex. :

- Potenza, M. N. (2008, novembre). *Co-occurring disorders un PG: Treatment implications*. Communication présentée au 9th annual NCRG Conference on Gambling and Addiction, Mandalay Bay Hotel and Casino Resort, Las Vegas.

À ne pas oublier :

- Est-ce que toutes les références citées dans l'article se retrouvent dans la bibliographie?
- Est-ce que les dates sont exactes?
- Est-ce que la bibliographie présente les noms d'auteurs par ordre alphabétique?
- Est-ce que les notices bibliographiques sont complètes? Incluant s'il y a lieu le volume et le numéro du périodique.

Pour plus d'information au sujet de ce modèle francisé de présentation de références selon les normes de l'American Psychological Association (APA), les auteurs peuvent se référer au document Citer selon les normes de l'APA, préparé par les bibliothécaires de l'Université de Montréal : <http://guides.bib.umontreal.ca/disciplines/20-Citer-selon-les-normes>

Pour les utilisateurs du logiciel bibliographique EndNote, l'Université de Montréal rend également disponible un fichier de style APA modifié (<http://www.bib.umontreal.ca/LGB/EndNote/styles-bibliographiques.htm>) conforme aux adaptations proposées dans son guide. Il est à noter que le fichier de style francisé pour EndNote est accessible gratuitement, mais que le logiciel EndNote en tant que tel doit être acheté, sauf pour les personnes affiliées à un établissement possédant une licence institutionnelle.

GRAPHIQUES ET FIGURES

Pour des questions de qualité d'image et d'impression, les auteurs sont invités à envoyer leurs graphiques et figures qui proviennent d'une autre source dans un fichier séparé de haute résolution (300 dpi). Il est à noter qu'il est préférable de ne pas utiliser de couleurs, mais une gradation de noir et de gris.